



CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE LICENCE SAISON 2021 / 2022

**Attention : Date butoir pour
l'inscription fixée au 15/10/21.
Tout dossier non rendu à cette
date ne pourra être enregistré.**

La demande de licence pour la saison 2021/2022 qui commence le 1er Septembre doit impérativement comporter :

La fiche d'inscription :

- Pour les athlètes déjà licenciés les saisons précédentes à ACL ou dans un autre club), **le numéro de licence devra obligatoirement apparaître** sur le document.
- Les coordonnées de l'athlète et de ses parents.
- Veuillez préciser **votre numéro de téléphone** et **votre adresse mail** de façon à vous contacter rapidement.

Un Certificat médical :

- Établi moins de six mois avant la date de demande de licence, comportant obligatoirement la mention de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ».
- **OU** le questionnaire de santé à signer en ligne pour les athlètes déjà licenciés. (**Si le certificat médical est de moins de 3 ans**).

Le règlement intérieur et La Charte de l'athlète :

- Ils devront être **lus attentivement** par les **parents** et les **athlètes** . **Pas besoin de l'imprimer** .
- **Une case sera à cocher** sur le bulletin d'inscription pour la validation du règlement et de la charte.

Autorisation Parentale pour les enfants mineurs. **A remettre obligatoirement** .

Le paiement de la licence :

80 euros pour les anciens licenciés.

90 euros pour toutes les catégories. (5 euros de moins par licence supplémentaire).

Nombre de licence	1	2	3	4	5
Tarif	90 euros	175 euros	260 euros	345 euros	430 euros

Paiement en Espèces, chèque (à l'ordre du Club : Athlétisme Club Limoux), coupons-sport, chèque passerelle.

Attention : Date butoir pour l'inscription fixée au 15/10/21. Tout dossier non rendu à cette date ne pourra être enregistré.

Deux séances d'essais sont offertes avant tout engagement.

Lieu et jour d'entraînements :

Mardi et vendredi de 18h15 à 19h30 sur le stade de l'Aiguille à Limoux

Catégorie 2020 / 2021 : (1er novembre 2021 au 31 octobre 2022)

Catégories	Code	Années de naissance	Athlé Compétition	Athlé Entreprise	Athlé Découverte	Athlé Running	Athlé Santé	Athlé Encadrement
U7 Baby Athlé	BB	2016 et après	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
U10 Éveil Athlétique	EA	2013 à 2015	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
U12 Poussins	PO	2011 – 2012	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
U14 Benjamins	BE	2009 – 2010	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
U16 Minimes	MI	2007 – 2008	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI
U18 Cadets	CA	2005 – 2006	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
U20 Juniors	JU	2003– 2004	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
U23 Espoirs	ES	2000 à 2002	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
U35 Seniors	SE	1988 à 1999	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
Masters	MA	1987 et avant	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI

Le licencié s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en application tout le long de la saison (mains lavées, ne pas venir et avvertir en cas de symptômes, ...).
Se référer aux mesures qui seront affichées sur le tableau d'informations.